

LE CONTOURNEMENT DU MÉTALANGAGE DANS LES DICTIONNAIRES POUR ENFANTS : translation, monstration, neutralisation

Josette REY-DEBOVE
Dictionnaires le Robert

Résumé : Josette Rey-Debove, auteur avec Alain Rey du *Petit Robert*, dictionnaire de langue française en un volume, a conçu d'autres dictionnaires généraux pour apprenants, dont les procédures nouvelles tentent d'apporter une contribution à la didactique des langues. Il s'agira ici de commenter les procédures adoptées dans le *Robert des Jeunes* (destiné aux enfants de 8 - 11 ans) pour éviter les difficultés du métalangage. On exploite le système métalinguistique dans toutes ses potentialités pour ne retenir que ses manifestations iconiques (monstration langagière de la séquence dont on parle, comparaisons visuelles de mots présentant des traits communs) et son expression la plus proche de celle du langage primaire (connotation autonymique d'un discours sur les choses, et définitions du référentiel). Un des buts de cette démarche est d'évacuer du discours les mots métalinguistiques qu'on peut considérer, dans la situation actuelle, comme difficiles, gratuits ou même dangereux. L'auteur ne souhaite pas que les termes de la recherche pénètrent dans l'enseignement des langues.

C'est notre expérience lexicographique qui nous a amenée à étudier le métalangage naturel (non formalisé) et à intégrer à la linguistique un domaine qui relevait traditionnellement de la philosophie du langage et plus récemment de la sémiologie (1). Pour parler des mots et de la langue (activité de tout locuteur), pour les décrire et les expliquer (activité du lexicographe ou de l'enseignant) il faut tenir un discours métalinguistique. Or ce type de discours n'est assimilable à aucun autre discours de la connaissance, par exemple le discours du botaniste sur les plantes ou de l'ethnologue sur les sociétés. Si comme eux, le métalangage a une terminologie, cet outil de description se trouve être de la même nature que l'objet décrit ("l'adverbe est un mot") ; quant à l'objet décrit, il est représenté iconiquement par l'application de la règle des noms autonymes qui, pour le français, transforme toute séquence du langage en nom masculin invariable (par exemple, "*chevaux* représente un pluriel" ; "*jamais* est un adverbe", "*meilleures pensées* est plutôt amical" ; "*héli-*, forme abrégée de *hélico-*").

1. UNE HOMOMORPHIE NON CODÉE

Ces deux ensembles lexicaux, dont l'un est codé et l'autre non, peuvent donner lieu chacun à un type d'ambiguïté. Les mots métalinguistiques (terminologie) et leurs autonymes ont la même forme orale et écrite, sont homomorphes ; ainsi "l'adverbe est un mot invariable" et "*adverbe* est un nom variable : *des adverbes*". Les mots autonymes peuvent être confondus, par leur contenu, avec les objets qu'ils désignent, confusion traditionnellement évoquée dans l'expression "les mots et les choses" ; la phrase "délocaliser est à la mode" est valable à la fois pour le mot *délocaliser*, qui est un mot à la mode et pour l'action de délocaliser, qui est une pratique sociale répandue.

Il existe donc deux types d'ambiguïtés liées au métalangage : métalangage et autonymes en langage tertiaire, pour les mots métalinguistiques (un adverbe et le mot *adverbe*), langage primaire et métalangage, pour les autonymes du premier (délocaliser et le mot *délocaliser*) ; ces mots sont homomorphes deux à deux. Tout le lexique est doublé d'homomorphes non codés, pour ne parler que des mots, unité la plus simple.

Ce discours métalinguistique est constitué lexicalement de mots métalinguistiques et/ou de mots autonymes ainsi que de mots neutres fonctionnant dans tout type de discours. Dans la phrase "*Rapidement* est plus long que *vite*, mot qui s'emploie aussi comme adjectif", on relève quatre mots du métalexique et neuf mots neutres ou polysémiques, comme *employer*.

2. LA NÉCESSITÉ D'ÊTRE CLAIR

L'ambiguïté ne se présente pas constamment, mais il faut poser la nécessité d'une présentation très soignée qui indique clairement de quoi il s'agit.

Pour l'écrit c'est relativement facile, bien que les règles typographiques soient rarement consignées dans les grammaires, exception faite du "*Bon usage*" de Grevisse revu par A. Goosse (Duculot, 1986). Les linguistes ne s'y conforment pas toujours, les enseignants bricolent de leur mieux dans la confection des manuels, les journalistes l'ignorent complètement, les correcteurs suivent la tradition de l'italique pour les locutions latines, qui n'a aucune utilité et même, qui obscurcit l'ensemble du système.

Pour le métalangage oral, on n'a d'autre moyen que d'annoncer l'autonyme par un mot métalinguistique en apposition : [le mot chevaux, le mot adverbe, le mot délocaliser, la formule meilleures pensées]. La non-liaison est un marqueur d'autonyme qui est souvent respecté :

Il y a deux artiste dans la phrase [døartist]

Pour l'écrit comme pour l'oral, la morphosémantique, l'assiette du nom, le genre, la non-élision peuvent révéler clairement l'autonyme selon les traits de chaque mot

[dune est hollandais]

[ripoux obéit au modèle de hiboux]

[le auto de autoroute n'est pas celui de autogestion]

Les noms de lettres n'étant pas autonymes doivent suivre les règles ordinaires : "l'a" et non "le a", mais la tendance est forte de leur appliquer les règles de l'autonyme à cause d'autres ambiguïtés de type monosyllabique (*la, l'a, là* etc.).

3. LE MÉTALANGAGE CONNOTÉ

Le métalangage ci-dessus évoqué est un langage dénotatif, comme le langage primaire avec lequel nous parlons du monde. En parlant d'un mot nous le désignons comme signe, signifiant et signifié indissociables, même si l'on traite plutôt de l'un que de l'autre. Pour indiquer qu'on les dissocie, il faut les présenter : le signifié "humain" de *homme* ; le signifiant p-o-s-t-e-r de deux homographes, *poster* "mettre à la poste" et *poster* "affiche".

Or, il existe un métalangage connoté qui n'est qu'un signifié connotatif s'ajoutant au signifié dénotatif du langage primaire. On parle du monde en faisant remarquer le signe, donc le signifiant, ceci n'étant possible qu'à l'écrit : "la *grouse*, qui n'est autre que notre coq de bruyère". Le soulignage ou l'italique de *grouse*, donne au mot la signification "l'oiseau appelé *grouse*" par connotation de signe, appelée *connotation autonymique*.

Ce double système bloqué en un seul est très intéressant et n'a qu'une règle absolue, l'interdiction de remplacer *grouse* par un synonyme ou une traduction. C'est la situation des entrées de dictionnaires de langue lorsqu'on lit la définition avec la copule *être* : (La) GROUSE (est un) Coq de bruyère ; l'entrée, en effet, ne peut être remplacée par un synonyme, vu les autres informations (prononciation, étymologie etc.). Les encyclopédies, au contraire, ont des entrées conceptuelles libérées de la détermination du signifiant.

4. L'AMÉNAGEMENT DES DIFFICULTÉS À L'ÉCOLE

Le métalangage, on vient de le voir, est un type de discours difficile, mal connu et mal employé ; on peut ajouter que la terminologie linguistique (mots métalinguistiques) ne vaut guère mieux par son incohérence : chevauchement des termes différents de plusieurs générations, irruption de théories récentes qui divergent, souvenirs scolaires d'une grammaire rebutante et insensée, telle que nous la représente l'écrivain Ionesco dans "*La leçon*".

En 1983, nous avons ressenti la nécessité d'écrire un dictionnaire pour les enfants qui ne ressemblerait à rien de ce qui existait, que nous jugions pauvre, obscur et ennuyeux. La conception du "*Robert des Jeunes*" (RDJ), d'abord "*Petit Robert des enfants*" (1986) mais dont le texte est le même, renouvelait complètement la forme actuelle du genre : définition quasi constante ; contexte situationnel connu (scénario) ; citations, chansons, comptines, charades et devinettes ; rejet du carcan terminologique remplacé par d'autres procédures, dont la comparaison de mots.

Cet ambitieux programme (voir la préface de ce livre) visait trois points essentiels : 1) le décodage ET l'encodage des mots (production d'énoncés par

les élèves), puisqu'il s'agit d'apprendre une langue et pas seulement de comprendre des textes 2) l'assimilation du français scolaire, artificiel et triste, au français amusant des lectures et des jeux enfantins 3) une information métalinguistique à la fois sur chaque mot difficile et sur l'ensemble des règles du lexique (prédictibilité lexicale des dérivés et décryptage d'un choix de morphèmes liés, en guise d'initiation au "*Robert Méthodique*", 1982).

Il va de soi que ce dernier point entraînait un métalangage d'une difficulté nouvelle, inutilisé à l'école, et qu'il nous a fallu créer des procédés généraux susceptibles de simplifier l'information afin de la faire passer ; et dans la foulée, l'ensemble du système y compris le traditionnel, s'en est trouvé transformé. Vu la puissance du système métalinguistique, nous avons pu exploiter certains de ses caractères au profit de la transparence du discours, essentiellement l'iconicité des autonymes et l'utilisation des mots neutres courants. Donc rien à savoir ou presque en terminologie ; c'est la grammaire, qui ne peut s'en passer, parce qu'elle classe les faits de langue et fait des synthèses. Et on se demande si la terminologie grammaticale n'est pas le plus souvent inutile dans un dictionnaire qui est structuré par le sens montré dans des exemples ; même la catégorie grammaticale est de nature sémantique, puisque la fonction du mot est la même que celle de la définition en tant que périphrase (plusieurs mots équivalents d'un seul mot).

L'autre caractère largement exploité est le système de la connotation autonimique où la forme linguistique de l'énoncé (le signifiant) est la même que celle du langage primaire.

Nos réflexions nous ont donc amenée à contourner le métalangage traditionnel en développant tout ce qui l'apparentait au langage ordinaire. De plus, nous avons réduit au minimum les termes de grammaire qui obscurcissent le propos plus qu'ils ne l'éclairent ; enfin, nous avons assoupli les procédures au détriment de la systématité, adaptant notre démarche à la diversité des cas d'un lexique par nature hétérogène. On s'est aperçu en effet, depuis que l'on travaille avec l'ordinateur, qu'une information systématique dans des formes constantes aboutissait à un texte illisible et parfois inintelligible, l'explicite venant troubler l'implicite de notre compétence langagière.

Nous nous proposons maintenant de développer et d'exemplifier les trois procédures qui permettent d'échapper aux difficultés du métalangage tout en informant sur le signe, pour l'apprentissage du lexique.

5. LA TRANSLATION DU SIGNE AU MONDE

5.1 La définition mondaine phrastique

Cette translation n'intéresse que le signifié du mot à décrire : en disant ce qu'EST la chose, on implique ce que signifie le signe. Toute la sémantique lexicographique est basée sur une relation d'identité de désignés (copule *être*) dont elle peut faire la preuve, alors que la relation de signification n'est pas vérifiable puisqu'elle échappe aux relations logiques :

{ Guéridon signifie "Petite table ronde avec un pied central"
Le guéridon (c')est une petite table ronde avec un pied central.

Si les entrées ne sont pas des noms, on les nominalise (ainsi font les théoriciens du "prototype", en sémantique lexicale) : **Brasser la bière**, c'est la fabriquer. **Une personne casanière**, c'est une personne qui aime rester à la maison. **Les oiseaux couvent**, ils restent un certain temps sur leurs œufs pour les faire éclore. Ce système, implicite dans les dictionnaires d'adultes, est ici explicité pour les enfants. Il produit une définition phrastique, une prédication complète, ce qu'elle n'est jamais d'ordinaire, puisque c'est une périphrase à valeur de mot : *Casanier, ière [...]* Qui aime rester à la maison.

Une définition phrastique, comme telle, est une unité naturelle de communication et véhicule une information plus aisée à comprendre. Il faut la distinguer radicalement de l'exemple définitionnel, qui joue le même rôle, mais s'inscrit dans un programme de monstration où l'exemple remplace la définition. L'article de dictionnaire pourrait commencer par un exemple du type *Marie est casanière, elle aime rester à la maison.* (Voyez plus loin, La monstration).

La définition phrastique est peu usitée pour le nom dans notre dictionnaire, car cette formulation n'ajoute rien :

guéridon n.m. Petite table ronde avec un pied central.

Elle apparaît néanmoins dans la situation du référent non comptable :

gibier n.m. Le *gibier*, c'est l'ensemble des animaux qu'on chasse pour les manger.

industrie n.f. L'*industrie*, c'est tout ce qui contribue à l'exploitation des sources d'énergie [...].

On remarquera l'utilisation de la connotation autonymique exprimée par l'italique ; *le gibier* signifie "ce qu'on appelle *gibier*" sans possibilité de remplacer *gibier* par un synonyme dans un discours mondain où il n'est pas autonyme. Le mot comme signe se trouve réintégré par cette procédure qui n'est pas destinée à l'enfant, mais qui sert à justifier en théorie le discours sur le monde pour informer sur le signe.

5.2 Paradigmes de sujet et d'objet

Un autre avantage de la définition phrastique, c'est la présence explicite du paradigme des cooccurrents ; le lexicographe fait ainsi évoluer la définition vers une matrice de tous les exemples, de toutes les séquences possibles contenant l'entrée.

incassable adj. Un objet *incassable*, c'est un objet que l'on ne peut pas casser.

impassible adj. Une personne *impassible*, c'est une personne qui ne montre aucune émotion, aucun trouble.

insectivore adj. Un animal *insectivore*, c'est un animal qui se nourrit d'insectes.

inhospitalier adj. *Une région inhospitalière, c'est une région peu accueillante, hostile (...)* *La côte paraissait inhospitalière.*

initier v. *Initier quelqu'un à quelque chose, c'est être le premier à lui enseigner quelque chose.*

Ce faisant, la définition phrastique permet la production de nouvelles phrases, et non pas seulement la compréhension des phrases proposées. On sait que certains dictionnaires d'adultes, dont le "*Trésor de la langue française*" utilisent la procédure "grammaticale" du dernier exemple, mais ils vont rarement au-delà de *chose* et *personne*, alors que le paradigme lexical est pourtant nécessaire (par exemple *animal* ou *région*). Entre le terme obligé (exemple : sabler le *champagne*) et le paradigme rattaché à la grammaire, il existe toute une zone lexicale où la dénomination du paradigme est difficile. S'il est vrai qu'une plante peut aussi être *insectivore* (mais on dit *carnivore* ?) et une ville *inhospitalière* (est-ce une *région* ?), la description donnée est un peu grossière ; néanmoins elle reste possible pour des enfants à qui l'on enseigne le principal, ce qu'il y a de plus commun.

Par ailleurs, les paradigmes de sujet et de complément ne pourraient être présentés de la façon embarrassée que manifestent les définitions pour adultes ("*Nouveau Petit Robert*" 1993) :

INESPÉRÉ, ÉE (...) Se dit d'un événement heureux que l'on n'espérait pas ou qu'on n'espérait plus.

INNERVER (...) Fournir de nerfs, en parlant d'un tronc nerveux.

On signalera au passage que l'emploi de *animé, inanimé* pour qualifier les référents d'un paradigme sont à éviter à tout prix : animé signifie "vivant" et non pas "qui bouge" (les plantes sont des êtres animés, mais pas les voitures), et cette partition ne convient absolument pas à notre découpage du monde.

5.3 La figure autonymique

La connotation autonymique, on l'a vu, permet d'informer sur le signe en parlant des référents. Elle peut produire une figure contenant une absurdité, une contradiction qu'elle résout par sa référence au signe. Déjà Voltaire écrivait : "On citait les Anciens, on ne *fesait pas de citations*" (*Dictionnaire philosophique*, article *France*), phrase qui signifie que Voltaire condamne l'expression *faire une citation*. Cette figure est si répandue qu'on n'a pas craint de l'utiliser dans le "*Robert des Jeunes*". Ainsi à *domestique*, en marge : "on ne parle plus de domestiques mais d'*employés de maison*". Cette formulation remplace le *vieilli* qui figure ailleurs devant la définition du mot *domestique*. La figure autonymique garde toute sa validité à l'oral, car c'est la signification seule qui oblige à passer du référent au signe.

6. LA MONSTRATION

La monstration le plus souvent, se situe hors du langage. On oppose souvent la monstration d'un objet à sa définition. La monstration est gestuelle (le "pointing" qui montre du doigt), imagière (illustration légendée d'une encyclopédie) ou sonore (onomatopées montrant le référent qui est un bruit, cas atypique dans la situation normale d'arbitraire du signe). La monstration du référent est en principe limitée à un objet singulier, notamment désigné par un nom propre ; si elle vise une classe, la chose montrée n'en est plus qu'un exemple.

La monstration d'un signe langagier (pris comme référent) est une autonymie ; ainsi dans le dictionnaire, les entrées (autonymes de mots) et les exemples (autonymes de phrases). On peut concevoir toutes les séquences autonymes comme des citations.

6.1 Le mot comme entrée

Le mot graphique est montré dans le dictionnaire, alors que le mot oral est noté par l'écrit (transcodage phonétique). Il est souhaitable que ce nom autonyme soit parfaitement iconique du mot dont on parle, et surtout pour des enfants qui savent à peine lire. Il ne faut rechercher aucun cumul d'information qui affecterait la forme du mot. Sont donc à proscrire les coupes syllabiques dont les dictionnaires d'anglais font un usage habituel, aussi bien que l'accent du mot oral dans certaines langues (d'autant plus déplacé qu'il existe des accents orthographiques de lettres). Une autre habitude anglo-saxonne nous semble déraisonnable malgré le gain de place qu'elle permet, c'est de remplacer l'entrée par un symbole dans le discours des exemples ; ainsi le mot *jumeau*, *-elle* ("Robert et Collins Senior, 1993") suivi de *c'est mon frère ~, fruits ~ x, maisons ~ elles*. La lecture est en péril en même temps que la mémorisation visuelle, et l'on observe le dérapage de la méthode pour le dernier exemple, où l'entrée serait *jum-*.

En français, il nous faut résoudre le problème du *h* dit "aspiré". La place naturelle de ce trait est dans la notation phonétique : *hibou* [ˈibu], "*Nouveau Petit Robert*", 1993. Faute de notation phonétique, on pratique un horrible mélange oral/écrit par l'usage d'un symbole devant l'entrée graphique. Nous y avons été contraints, faute d'allonger encore les exemples par la monstration de la non-élision ; il était possible en tout cas, de remplacer " *hibou n.m. [...]" *Les hiboux ont de grands yeux ronds [...]* qui ne montre rien de la non-liaison, par "hibou n.m. [...]" *Le hibou a de grands yeux ronds [...]*.

Nous avons écarté toute déclinaison morphosyntaxique, très délicate à interpréter même pour un adulte, à cause du blocage oral/écrit ; la coupe relève à la fois de la syllabation orale et de la morphologie comme on le voit dans *soucieux, ieuse*, où le *i* de *souci* passe du côté du suffixe.

Nous avons décidé même de ne pas donner ces deux formes en entrée multiple pour les adjectifs : "*casanier* adj. *Une personne casanière, [...]*". Les deux formes apparaissent conjointement seulement quand le féminin est lexical : "*cascadeur* n.m. *cascadeuse* n.f.". Les pluriels, de même, apparaissent ailleurs

qu'en entrée et seulement lorsqu'ils ne sont pas réguliers (*les hiboux*, en exemple ; *des soupiraux*, en marge).

Faute d'être exactement iconique du mot dont on parle, l'entrée ne peut être considérée comme autonome (nécessité théorique) et elle ne peut être reconnue et mémorisée par les apprenants (didactique du lexique). S'ajoute une difficulté concernant la lemmatisation : l'entrée autonome est une forme existante du mot, choisie pour représenter l'unité de langue. Bien qu'iconique, l'entrée désigne toutes ses formes possibles en discours.

Enfin, tout le monde s'accorde pour trouver que la typographie de l'entrée en lettres minuscules est mieux adaptée aux enfants que l'emploi des capitales même si les capitales, dans les dictionnaires, sont munies de leurs accents.

6.2 Le mot dans l'exemple

L'exemple forgé (comme la citation) est une séquence autonome dans la lecture métalinguistique normale de l'article ; dans cet énoncé globalement autonome, le mot illustré a son usage normal, comme on souhaite le montrer dans l'apprentissage du lexique. L'article de dictionnaire contient structurellement deux discours inverses : phrase non autonome parlant d'un autonome, l'entrée, et phrase autonome, l'exemple, montrant l'entrée non autonome.

On distinguera le véritable exemple, qui apparaît après la définition, et l'exemple glosé, qui tente de remplacer la définition (voyez l'article d'Alise Lehmann qui en fait une analyse très précise dans ce même numéro).

avec exemple normal —————> *éméché* adj.
(RDJ) Un peu ivre. A la fin du dîner,
M. Bellec était un peu éméché.

avec exemple glosé —————> *éméché* adj. *M. Dupont a l'air éméché,*
(Larousse Maxi-débutants) un peu ivre.

La définition a un contenu général, l'exemple a n'importe quel contenu, mais de préférence un contenu singulier, plus représentatif de l'énonciation ordinaire qui possède une deixis (ego, hic et nunc). Parmi les exemples à sujet général (type : *les gens éméchés sont amusants à observer*), on peut trouver un exemple définitionnel (*Une personne éméchée est une personne un peu ivre*) cas atypique, qui n'est qu'une définition phrastique déguisée. Hormis ce modèle, aucun exemple n'atteint la généralité de la définition, même s'il est glosé. Comparez :

hybride —————> *Une espèce hybride, c'est une espèce qui*
(RDJ) *provient du croisement de deux espèces*
différentes.[...] Le tigron N. m. [...]

hybride —————> *Le mulet est un hybride, il est né de deux*
(LMD) *animaux d'espèces différentes, le cheval*
et l'âne.

On peut imaginer la difficulté d'interprétation qui surgit dans le deuxième cas ; limitation de l'espèce au cheval, deux espèces désignées par des mâles effaçant l'idée de croisement. La monstration a donc ses limites et l'exemple ne peut prétendre à la précision de la définition. Nous avons continué à illustrer cette thèse dans le "*Robert Junior*" (RJU) sorti en 1993.

Néanmoins, beaucoup de lexicographes de dictionnaires d'enfants veulent faire coup double : éjecter la définition traditionnelle trop difficile pour tout le monde, et montrer le mot dans l'énoncé ; réquisit des linguistes (normal pour la syntaxe et la morphologie) et des sémanticiens (non obligatoire pour le sens du mot). Certaines idées indéfendables se sont glissées dans la didactique des langues, notamment que le mot PRENAIT son sens dans l'énoncé, ce qui est évidemment impossible, sinon il n'y aurait pas de phrase asémantique - tout mot pouvant figurer dans une phrase déterminée - donc pas de sémantique du tout. En fait le mot, s'il est codé, possède un contenu compatible avec celui d'une phrase signifiante qui le contient. Elle manifeste plus ou moins, par redondance, les éléments de ce contenu. Si l'exemple choisi ne présente pas de redondance importante, il est inutile, ou pire, il renvoie à beaucoup d'autres référents.

fourmi n.f. 1. *Une fourmi m'a piqué, un petit insecte.*
(LMD, cité par Allise Lehmann).

écureuil n.m. *Rachid est agile comme un écureuil, un petit animal roux.*
(LMD)

On aura aussi bien reconnu le moustique et le renard. Un appel à l'image améliore un peu l'information. L'écureuil de la planche encyclopédique est dans un arbre et a la queue en panache ; malheureusement, le renard est roux comme lui, et rien ne prouve qu'il ne monte pas aux arbres et qu'il ne dresse pas sa queue en d'autres occasions. L'image, comme toujours, est mise en échec. Le même cas se présente pour tous les noms d'animaux et de plantes (et l'ensemble des taxinomies) qu'on enseigne en priorité aux enfants.

La redondance totale, conçue comme la somme de tous les exemples différents qui y contribuent, et à supposer qu'on dispose de la place nécessaire, serait beaucoup plus difficile à encoder et à décoder que la production d'une définition.

L'autre idée liée à la nécessité de l'exemple, c'est que le mot n'a aucun sens hors contexte, assertion contredite par toute l'expérience, lorsqu'elle n'est pas limitée aux cas de polysémie ou d'homomorphie (et encore, les sens cumulent plutôt qu'ils ne s'annulent). Si l'on m'explique ce qu'est une fourmi, je n'ai besoin d'aucun contexte du mot *fourmi*. Ainsi fonctionnaient, autrefois les leçons de vocabulaire, qui donnaient d'assez bons résultats.

Et l'image ? Nous ne pouvons en traiter ici, le sujet étant vaste et complexe, sinon pour rappeler qu'elle s'inscrit dans un programme de monstration du référent liée au sens du mot, mais elle aussi, sans la généralité requise. Elle a valeur d'exemple, jamais de définition et elle ne fonctionne que pour une partie du lexique (référents visibles). Comme l'exemple, elle a une fonction descriptive que la définition n'est pas tenue d'avoir, et elle convient mieux à l'encyclopédie qu'au dictionnaire de langue qui peut s'en passer.

7. LA NEUTRALISATION DE LA TERMINOLOGIE

Les mots du discours métalinguistique, on l'a vu, sont des noms autonomes, des mots métalinguistiques et des mots neutres, qu'ils soient grammaticaux ou lexicaux, qui fonctionnent aussi bien en langage primaire que dans le métalangage. Pour une meilleure compréhension par les enfants, tous les mots métalinguistiques non courants ont été éliminés. Les verbes *écrire* et *prononcer* sont conservés, mais pas *préfixe*, *suffixe*, *transitif*, *pronominal*, etc. Chaque fois qu'un mot neutre pouvait servir à la description il a été utilisé, ainsi *compare* ; chaque fois qu'un mot polysémique avait un sens mondain et un sens métalinguistique on l'a préféré. Ce discours sur le mot est placé dans les marges de gauche et de droite ménagées à cet effet afin de ne pas le mêler aux définitions et aux exemples de la colonne centrale, qui sont d'une autre nature.

7.1 Discours sur les graphies et les prononciations

Les remarques de graphie sont le plus souvent annoncées par *Attention !* (*mouchard Attention ! un d à la fin*). Bien que le nom des lettres ne soit pas autonome (il est codé et traité dans le dictionnaire) et qu'il s'écrive en romain maigre, on a adopté la typographie emphatique du caractère gras qui la distingue du contexte. Parfois on passe par les homonymes : *mors* Ne confonds pas *mors*, *mort* et *il mord* ; ne confond pas *palais* et *palet*. La prononciation est un des problèmes les plus difficiles, la monstration de l'oral dans l'écrit étant impossible, tout comme celle de l'écrit dans l'oral (épellation métalinguistique). Pour ne pas confronter l'enfant à la seule notation phonétique du canal écrit, nous avons choisi les comparaisons de finales des mots, où se trouvent les plus grandes irrégularités ; ces comparaisons amenées par *rime avec* sont aussi destinées à apprendre les règles de la mise en graphie et à initier à la notation phonétique : *abdomen* [abdɔ̃mɛn] rime avec *domaine*, *cyclamen* et *énergumène* ; *Contresens* [kɔ̃trəsãs] rime avec *essence* et *puissance* ; *Papyrus* [papirys] rime avec *virus* et *russe* ; *Virus* [virys] rime avec *puce*. Les cas rares sont présentés autrement : *zinc* Prononce le *c* comme un *g* ; *couscous* [kuskus], on prononce tous les *s* de *couscous* ; de même les difficultés qui ne se trouvent pas en finale : *Chorégraphie*, Prononce [kɔ̃rɛgraf]. On peut vérifier par ces exemples qu'il y a plusieurs modèles de description, mais pas de système, afin de tirer le meilleur parti de chaque situation (pour *chorégraphie*, la clarté de la notation phonétique, qui dévoile ses avantages).

7.2 Dérivés et composés en famille

Pour les dérivés et composés, on s'en est tenu au terme de *famille* à cause de son sens courant. Cette notion sert pour l'étymologie française : *s'effiloche* Famille de *fil* ; pour les dérivés et composés, *petit* Autres membres de la famille *petit-beurre*, *petit-gris*, *rapetisser* (*petitesse* étant raccroché à *petit*).

Les règles de la dérivation sont montrées par comparaison, en utilisant au moins quatre termes d'une analogie sur deux lignes :

compare
objectif —————> *objectivité*
 et *actif* —————> *activité*

compare
insuffisant —————> *insuffisamment, insuffisance*
 et *constant* —————> *constamment, constance*

compare
décent —————> *décevement, décence*
 et *prudent* —————> *prudemment, prudence*

Il n'est pas nécessaire que la flèche, signe neutre mais ambigu, soit interprétée par *donne* ou *produit* (puisque aussi bien il ne s'agit pas de créer des mots) ; c'est la séparation des groupes montrés qui importe, et l'activation de la mémoire visuelle.

7.3 Accès aux morphèmes liés des mots savants

Le lexicographe qui tente d'analyser les mots en éléments se heurte très vite au radical lié savant qui remplace la base de dérivation (*école* —> *écolier*, mais il reste *scolaire, scolarité*). Ce fut une des faiblesses du "*Dictionnaire du français contemporain*" (Larousse, 1967), que de présenter *maternel* comme un dérivé de *mère*, sans autre précaution. Car faute de faire de la lexicographie historique, peu souhaitable pour des enfants, il n'y a pas plus de rapport formel entre *mère* et *maternel* qu'entre *tomber* et *chute*.

Après notre expérience de morphologie lexicale du "*Robert méthodique*" (1982), qui pour *maternel* traitait le morphème lié *matern-* distinct du mot *mère*, nous avons constaté que cette analyse, difficile mais formelle, était mieux comprise dans l'enseignement primaire que dans le secondaire pour lequel le livre était fait. Nous en avons tiré au passage une double information : l'impact important des travaux formels donnés en exercice à l'école élémentaire, le méli-mélo du formel et du sémantique dans le secondaire, lié à la valorisation du contenu (les élèves de cinquième "voyaient" bien que le mot *mère* était présent dans *maternel* !). Tout se passait comme si, à l'abri du sens, élèves et maîtres se gardaient de toute erreur formelle dont la preuve pourrait être aisée à fournir.

Nous avons donc choisi d'initier précocement les élèves par des cas faciles. Le contournement du métalangage a, pour ce faire, utilisé la monstration (autonyme), la comparaison (mot neutre), la délimitation typographique (caractère gras emphatique) et le prédicat mondain, procédure encore jamais utilisée. Par exemple :

compare **maternel** et **maternité** : dans ces mots il est question de **mère**
 compare **égrenier**, **grenier** et **grenu** : dans ces mots on parle de **grain**
 compare **parasol**, **solaire** et **insolation** : il s'agit du **soleil**
 compare **parachute**, **parapluie** et **paratonnerre**, dans ces mots, il s'agit de **protéger**.

On aboutit à un discours-limite, peu naturel, à peine acceptable mais qui évite notamment la présentation du morphème lié inconnu, muni d'un tiret lui aussi inconnu de l'élève ; mais il épargne surtout au maître d'utiliser les termes de radical, préfixe et suffixe dont personne ne sait donner de définition (sauf par une position dans le mot, inintéressante en soi, comme le montre le rapprochement de *téléphone*, *symphonie* et *phonétique*).

8. CONCLUSION

Ces remarques concernant le métalangage écrit peuvent amener à plusieurs types de problématique ; nous en retiendrons deux. D'abord, celle de la formation des formateurs concernant le métalangage et ses règles comme système d'expression. C'est un domaine particulier de la formulation des textes didactiques (énoncés de problèmes en sciences, par exemple). Nous avons souvent constaté que les manuels d'apprentissage du français étaient confus et que les questions posées n'avaient souvent aucun sens. Et si l'élève y trouve une réponse, c'est par une stratégie apprise qui ne peut être que néfaste à sa formation. Heureusement dans le dictionnaire d'enfants la tradition métalinguistique est mieux ancrée puisqu'elle prend appui sur celle des dictionnaires d'adultes. Il n'en reste pas moins que l'enseignant de français se doit de maîtriser les règles de son propre discours pour trouver la forme dans laquelle il sera le plus efficace.

Le deuxième point est celui-ci : l'enfant ne pouvant acquérir le langage secondaire comme il acquiert le langage primaire, faut-il se contenter du "bain" de métalangage dans lequel on le plonge, ou faut-il préparer sa compétence métalinguistique par des explications élémentaires, et quand ? Les données fondamentales étant les plus difficiles, peut-on envisager, conjointement à son apprentissage du lexique, de lui donner des outils pour distinguer le signe et la chose signifiée (constamment et volontairement confondus dans l'usage courant), pour bien séparer l'oral de l'écrit, pour imaginer la différence entre un mot du lexique et un mot qu'il invente à l'instant ? N'a-t-on pas pris les choses à rebours en l'invitant souvent à des jeux sur les mots avant qu'il ne sache les employer ? De même pour les dictionnaires, pourquoi les recommande-t-on aujourd'hui à l'école avant d'avoir expliqué au moins que tous les mots n'étaient pas répertoriés dans ces ouvrages ? Toute nouveauté dans la didactique des langues requiert une préparation, celle des enfants aussi bien que celle des maîtres. Sans quoi mieux vaut reprendre la tradition au point où elle en est.

NOTE

- (1) Nous avons traité ce sujet dans "Le métalangage, étude du discours sur le langage" Éd. Le Robert, 1978. Comme on fait un usage peu cohérent des termes en méta-, nous rappellerons brièvement ce que nous entendons par *métalangage*. C'est d'abord un langage (et non une pensée ou un comportement) parlé ou écrit ; en tant que tel, il est à la fois langue et parole (Saussure), possède un lexique, une syntaxe et une morphosyntaxe particuliers. Le métalangage ne change pas de nom selon l'aspect du langage étudié (ainsi fait Ladrrière repris par d'autres, dont J.-E. Gombert). Par contre, on peut moduler la façon dont il l'étudie : unités codées (métalangue, métalexique) ou non codées (métadiscours, métatexte). Ainsi, le métalexique est un lexique qui désigne n'importe quel fait de langage, et non pas un métalangage qui parle du lexique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUGUSTIN (389). *De magistro, Œuvres de Saint Augustin, t.VI, III, De l'âme à Dieu*, Trad. F.J. Thonnard. Namur, Ed. Desclée de Brouwer et Cie, 1941.
- BARTHES R. (1964) : *Le Degré zéro de l'écriture. Éléments de sémiologie*. Paris, Ed. Gonthier, Le Seuil.
- GAK A. (1990). "A propos de quelques tendances dans la lexicographie contemporaine d'apprentissage à partir d'exemples des derniers dictionnaires français parus pour les écoliers". in *Journal méthodique du Ministère de l'instruction publique de RSFSR. Langues étrangères à l'école* (Inostrannie yaziki v shkolye) Moscou, 2, pp. 51-55 (en russe).
- HAUSMANN F. J. (1990 a). "La définition est-elle utile ? Regards sur les dictionnaires allemands, anglais et français". *La définition*. Centre d'études du lexique, Paris, Larousse, pp. 225-235.
- HAUSMANN F. J. (1990 b). "Das Kinderwörterbuch". *Wörterbücher, Dictionnaires, Dictionnaires, Encyclopédie internationale de lexicographie*. II, Berlin-New-York, W. de Gruyter, pp. 1365-1368.
- LEHMANN A. (1991). "Une nouvelle conception du dictionnaire d'apprentissage : le *Petit Robert des enfants*". *Cahiers de Lexicologie*, 59, pp. 109-150.
- REY A. (1977). *Le lexique : Images et modèles*. Paris, Armand Colin.
- REY A. (1982). *Encyclopédies et dictionnaires*. PUF. Que sais-je ? n° 2000
- REY A. (1989). "Le français et les dictionnaires aujourd'hui". in *Le français dans le monde*, numéro spécial, *Lexiques*, Hachette, pp. 6-17.
- REY-DEBOVE J. (1970). "Le domaine du dictionnaire". *La lexicographie, langages* 19, Larousse.
- REY-DEBOVE J. (1982). "Un dictionnaire morphologique ?" in *L'Ancrage des mots, le Français aujourd'hui*, n° 58, juin 1982, pp. 49-57.
- REY-DEBOVE J. (1985). "Le métalangage en perspective". DRLAV, n° 32, *Métalangage, métadiscours, Métacommunication*, 1985, pp. 21-32.
- REY-DEBOVE J. (1989). "Dictionnaires d'apprentissage : que dire aux enfants ?", *Le Français dans le monde*. numéro spécial *Lexiques*. Paris, Hachette, pp. 18-23.
- REY-DEBOVE J. (1991). "La lexicographie moderne". in *Travaux de linguistique* 23, Louvain-la-Neuve, Duculot, pp. 145-159.